

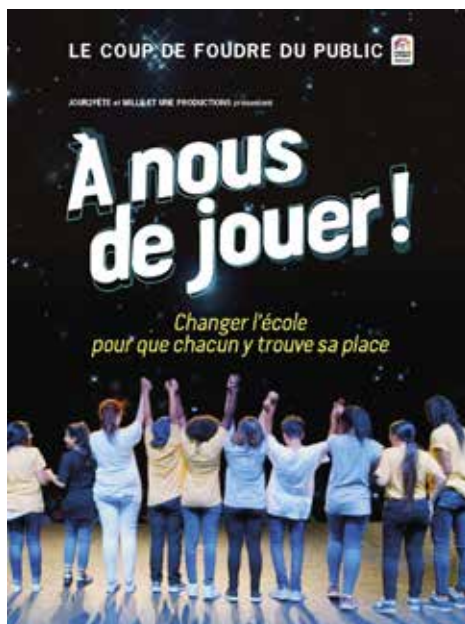
À nous de jouer !

—
un film de Antoine Fromental



À nous de jouer !

Un film d'Antoine Fromental



Dossier conçu par le site Zérodeconduite.net en partenariat avec Jour2fête

Rédacteur en chef : Vital Philippot

Rédactrices du dossier : Valérie Mana'ch (Activités EMC), Laurence Lefranc-Guedes (Activité Français), Philippine Le Bret (Entretien).

Zérodeconduite est partenaire de Réseau Canopé.

Sommaire

p. 03 | Introduction

p. 04 | Fiche technique du film

p. 05 | Cadre pédagogique

p. 06 | Entretien avec Jean-Claude Lallias

p. 10 | L'ANRAT soutient *À nous de jouer !*

p. 11 | Activités pédagogiques EMC

p. 23 | Activité pédagogique Français

p. 25 | Corrigé des activités

NB le **corrigé des activités** est réservé aux membres du Club Zérodeconduite. Inscription libre et gratuite, désinscription rapide

<http://www.zerodeconduite.net/club>



Une autre école est-elle possible ? Dans son documentaire *À nous de jouer !*, le réalisateur Antoine Fromental a suivi les classes théâtre et rugby du collège Jean Macé de Clichy. Entre répétitions et entraînements, scènes de groupe et discussions intimes, le film nous montre les bienfaits d'une pédagogie de projet qui permet à chaque élève de trouver sa place et de s'épanouir, à rebours d'un système scolaire qu'on présente encore comme un broyeur d'individualités.

Si ce projet est porté par un fonctionnaire engagé et exemplaire, le principal Christian Comès, et par son équipe (enseignants, intervenants théâtre et sport), les véritables héros du film sont les élèves du collège. On a rarement vu au cinéma des jeunes gens s'exposer ainsi, confier leur espoirs, décrire leur vie, confronter leurs points de vue sur leur quotidien ou sur une actualité plus lointaine (l'attentat de *Charlie Hebdo* par exemple). On a rarement senti avec autant d'acuité la vibration particulière de l'adolescence, ce moment charnière où l'on se construit en tant qu'adulte et où l'on dit adieu à l'enfance.

Cette authenticité est bien sûr le résultat d'un travail documentaire de longue haleine : quatre ans d'immersion dans l'établissement, 200 jours de tournage et 700 heures de rushes ont permis à Antoine Fromental de tisser un lien de confiance avec les jeunes et de les habituer à la caméra. Mais on ne peut s'empêcher d'y voir le bénéfice de la pédagogie de projet : en se projetant dans la pratique, qu'elle soit sportive ou artistique, les élèves s'affirment en tant qu'individus autonomes, dignes de confiance et d'intérêt. À travers les cours de théâtre et la réécriture du *Roméo et Juliette* de Shakespeare, le film montre aussi comment la littérature du XVI^e siècle peut toucher les adolescents du XXI^e, interroger leur quotidien et leurs représentations.

Au-delà d'une nécessaire réflexion sur l'école qui intéressera tous les éducateurs, parents, ou citoyens, le film permettra de travailler avec des élèves de collège, dans le cadre de l'Enseignement Moral et Civique, ou du cours de Français autour de la réécriture de *Roméo et Juliette*.



Fiche technique

À nous de jouer !

Un film de Antoine Fromental

Année 2017

Langue Français

Pays France

Durée 91 minutes

Distribution France

Jour2fête

Date de sortie en France

8 novembre 2017

Synopsis

À Clichy, en banlieue parisienne, le principal du collège Jean Macé a décidé d'encourager les méthodes alternatives pour lutter contre l'échec scolaire. Au cœur de ce projet, deux classes : la classe rugby et la classe théâtre.

Cette année, le défi est double – participer aux championnats de France, pour les uns, monter sur la grande scène du théâtre de Clichy, pour les autres.

Avec un mélange de fragilité et d'enthousiasme, *À nous de jouer !* dresse un portrait riche et complexe de la société d'aujourd'hui, tout en posant une question essentielle : comment changer l'école pour que chacun y trouve sa place ?





Discipline / Niveau		Dans les programmes	Compétences
EMC	Collège 4° et 3°	<p>La sensibilité : soi et les autres</p> <ol style="list-style-type: none">1. Identifier et exprimer en les régulant ses émotions et ses sentiments.2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.3. Se sentir membre d'une collectivité. <p>Le jugement : penser par soi-même et avec les autres</p> <ol style="list-style-type: none">1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.2. Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général.	<p>1/a - Exprimer des sentiments moraux à partir de questionnements ou de supports variés et les confronter avec ceux des autres (proches ou lointains).</p> <p>2/a - Comprendre que l'aspiration personnelle à la liberté suppose de reconnaître celle d'autrui.</p> <p>3/a - Comprendre la diversité des sentiments d'appartenance civiques, sociaux, culturels, religieux.</p> <p>1/a - Expliquer les différentes dimensions de l'égalité, distinguer une inégalité d'une discrimination.- Les différentes formes de discrimination (raciales, antisémites, religieuses, xénophobes, sexistes, homophobes...).</p> <p>1/b - Comprendre les enjeux de la laïcité (liberté de conscience et égalité des citoyens).- Les principes de la laïcité.</p> <p>2/a- /2/b - Comprendre que deux valeurs de la République, la liberté et l'égalité, peuvent entrer en tension.- Les libertés fondamentales (libertés de conscience, d'expression, d'association, de presse) et les droits fondamentaux de la personne.</p>
Français	Collège 4°	<p>Individu et société : confrontations de valeurs ?</p>	<p>Acquérir des éléments de culture littéraire et artistique</p> <ul style="list-style-type: none">- Mobiliser des références culturelles pour interpréter les textes et les productions artistiques et littéraires et pour enrichir son expression personnelle.- Établir des liens entre des productions littéraires et artistiques issues de cultures et d'époques diverses.



Entretien avec Jean-Claude Lallias

Propos recueillis par **Philippe Le Bret**

Dans *À nous de jouer !*, le réalisateur Antoine Fromental suit des élèves de 3^e en classe à horaires aménagés, dont certains vont monter une adaptation de *Romeo et Juliette* de Shakespeare. Jean-Claude Lallias, conseiller théâtre au Ministère de l'Éducation nationale et membre de l'ANRAT, nous éclaire sur les bienfaits de la pratique théâtrale en milieu scolaire, lancée dès la fin des années 1970 en France.

Jean-Claude Lallias est Conseiller Théâtre, Réseau Canopé, Ministère de l'Éducation nationale, membre de l'Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale) et du Collectif « Pour l'Éducation, par l'Art »



© Photo Michèle Laurent

Qu'avez-vous pensé du film *À nous de jouer* d'Antoine Fromental ?

À nous de jouer ! est un film sympathique et généreux dans ce qu'il raconte. Je trouve l'idée de mettre en parallèle rugby et théâtre très bonne, car elle permet de souligner les similarités entre ces deux disciplines : toutes deux sont des projets collectifs qui invitent les élèves à se dépasser. Insister sur ces parentés, comme le fait le réalisateur, me paraît très intéressant. Par ailleurs, le film montre que des gens, sur les terrains, doivent parfois se battre contre des moulins à vent, et démontre la lourdeur de certaines procédures. Là aussi, je trouve cela très bien, car cela peut permettre de pointer du doigt certains problèmes rencontrés actuellement par les acteurs de terrain.

Pourriez-vous dresser un rapide historique du théâtre à l'école ?

Pendant très longtemps, l'Éducation nationale a considéré le théâtre plutôt comme un sous-genre de la littérature. Les élèves lisaient du théâtre derrière leur bureau, et répondaient à des questions du type : « Pourquoi Harpagon a-t-il caché sa cassette ? » Mais le théâtre comme espace de création scénique était absent. Ce sont les héritiers de Vilar et du Théâtre National Populaire qui vont changer la donne. Nous sommes dans les années 1960-1970, et ces gens-là veulent que le théâtre aille vers les milieux populaires. Ils prônent la « décentralisation théâtrale ». Ils vont ainsi monter des théâtres un peu partout en France, et c'est parce qu'ils ont besoin de publics pour ces théâtres qu'ils vont com-

mencer à nouer des partenariats avec les écoles. Ils viennent discuter avec les jeunes, débattre avec eux des œuvres, et cherchent à leur donner envie d'aller au théâtre.

Dans le même temps, et dans la foulée de mai 68, des expérimentations théâtrales voient le jour dans certaines écoles. L'envie – un peu utopique pour l'époque – que les élèves fassent des expériences artis-

tiques au sein même de l'école commence à se développer. Certains chefs d'établissement, précurseurs, invitent des artistes dans leurs écoles. Mais c'est surtout du côté des clubs théâtre que l'effervescence est la plus grande. Ces clubs n'étant pas reconnus par l'institution, des voix s'élèvent pour demander à l'Éducation nationale de faire une place à ces démarches artistiques.

Cela va se faire au cours des années 1970 : des missions d'action culturelle sont créées dans chaque rectorat par le Ministère de l'Éducation nationale. Leur rôle est de développer des projets culturels dans les écoles, et de promouvoir la pédagogie de projet – l'idée selon laquelle 10% du temps scolaire doit pouvoir être consacré par les enseignants à construire des projets avec les élèves et des partenaires extérieurs.

Pendant très longtemps, l'Éducation Nationale a considéré le théâtre plutôt comme un sous-genre de la littérature.

Cette « politique de projets » a permis la mise en place d'ateliers théâtraux dans les écoles, avec des artistes, à l'initiative du Ministère de la Culture. Peu à peu, ces ateliers se substituent aux traditionnels clubs théâtre. Enfin, à partir de 1983, on expérimente les premiers bac théâtre, qui existent encore aujourd'hui. C'est donc dans ces décennies 1970 et 1980 que le théâtre est entré officiellement à l'école, à la fois comme projet de rénovation pédagogique et comme nouveau domaine d'enseignement reconnu.

Aujourd'hui, au sein de l'Éducation nationale, quels sont les espaces ouverts au théâtre ?

On peut distinguer deux espaces principaux. D'un côté, on trouve l'enseignement du

théâtre : le bac théâtre, réservé aux élèves de la section littéraire, qui concerne un peu plus de 300 lycées ; l'option théâtre dite « légère », qui consiste en 3 heures de pratique hebdomadaire, et qui est ouverte à toutes les sections ; et les classes à horaire aménagées théâtre (CHAT), très peu nombreuses.

Deuxièmement, le théâtre à l'école (de la primaire au lycée), peut prendre la forme de projets d'éducation artistique et culturelle : un professeur travaille des œuvres en classe, emmène ses élèves voir des spectacles, leur fait découvrir les métiers du théâtre, et fait venir un/des artiste(s) dans sa classe pour des ateliers pratiques. Pour moi,

c'est la forme la plus intéressante car elle concerne énormément d'élèves, et met les équipes et les élèves en dynamique sans la contrainte d'un programme.

Dans une école hyperconcurrentielle, introduire cet art du collectif a de très nombreux bénéfices.

Pourquoi est-il important, selon vous, de faire rentrer le théâtre dans l'école ?

Dans une école hyperconcurrentielle, introduire cet art du collectif a de très nombreux bénéfices. En effet, le théâtre permet à chacun de trouver sa place :

sur scène, il n'y a pas de hiérarchie, car il faut que chacun donne le meilleur de lui-même pour qu'une scène soit réussie. En leur donnant une place et en les valorisant, le théâtre peut redonner aux élèves l'envie de venir à l'école. De plus, il les aide à se regarder avec plus de bienveillance, il remet du sens dans leur rapport à la langue, il leur apporte une plus grande ouverture d'esprit, et il leur apprend à mieux comprendre les autres. Autant de bienfaits que l'on voit très bien dans le film.

Le théâtre est aussi un processus de transformation pédagogique très puissant, qui a un impact sur les professeurs. Après une expérience théâtrale, certains enseignants vont, par exemple, mieux écouter leurs élèves. Mais bien sûr, tout cela n'a rien de miraculeux ! Il faut un gros travail pour réussir un projet théâtral à l'école.



Comment faire du théâtre avec des enfants qui n'en ont jamais fait et, surtout, qui n'en voient jamais ?

C'est là où le film peut, me semble-t-il, prêter à débat. Quand on initie des jeunes au théâtre, il ne faut pas tout de suite venir avec un texte. Le théâtre demande d'abord un temps, assez long, consacré au silence : grâce à des jeux silencieux, on travaille sur l'écoute de soi-même, la conscience de son corps, le regard de l'autre. Cette expérience de présence silencieuse dans l'espace permet aux élèves de prendre conscience qu'ils sont devenus des personnages.

Je n'ai pas vu ce parcours de formation et de transformation dans le film, sans doute pour des raisons de montage. Il est pourtant essentiel, car c'est à partir du moment où les élèves ont conscience de ne plus vraiment être eux-mêmes qu'ils peuvent se donner pleinement au théâtre. Sortir de soi protégé : quand on est caché derrière un personnage, on peut dire des choses sur soi sans avoir l'impression de s'exposer trop crûment. C'est à ce moment-là que les rires et les moqueries s'arrêtent.

Alors bien sûr, le temps que prend ce travail préparatoire signifie peut-être qu'ils ne

Dès le plus jeune âge, les enfants aiment beaucoup jouer et se métamorphoser. À l'adolescence, cela peut devenir plus compliqué.



seront capables, à la fin de l'année, que de jouer une quinzaine de répliques. Mais si chacune de ces répliques est magnifiquement interprétée, que demander de plus ?

Y a-t-il des âges auxquels les élèves sont plus réceptifs au théâtre ?

Dès le plus jeune âge, les enfants aiment beaucoup jouer et se métamorphoser. À l'adolescence, cela peut devenir plus compliqué. En effet, dès 12-13 ans, les jeunes ont conscience du ridicule vis-à-vis de l'autre. C'est pour cela qu'il est si important de

créer un espace de fiction. Il faut expliquer aux élèves que ce n'est pas eux qui montent sur scène ; ce sont leurs personnages. Dès lors qu'ils ont fait cette expérience de flexibilité mentale (prendre la place de l'autre), ils parviennent à dépasser leurs peurs.

On est frappé dans le film par le lien très direct qu'ont les élèves avec «Roméo et Juliette». C'est cela que l'on veut, leur montrer que le théâtre parle d'eux ?

C'est fondamental ! Il faut absolument leur prouver que les grandes œuvres les concernent. Le film a raison de prendre Shakespeare pour appui : il y a dans *Romeo et Juliette* des mystères, des choses qui nous résistent et qui nous permettent de grandir. Quand le théâtre nous ressemble trop, qu'il



véhicule des clichés auxquels nous sommes habitués, il ne nous aide pas à avancer.

Comment faire entrer le théâtre à l'école sans en faire un objet trop scolaire ?

Dès lors que le théâtre entre dans l'école, le danger guette. Le théâtre n'a d'intérêt que si c'est une expérience : il faut savoir, avant de la faire, que cette expérience peut nous aider à travailler sur la langue, à prendre conscience de nous-mêmes, à mieux écouter l'autre, mais il ne faut pas avoir une idée trop précise de l'endroit où va nous emmener cette expérience. Si l'on est déjà certain du point d'arrivée, c'est exactement l'inverse qui peut se produire.

Il faut donc laisser l'expérience théâtrale avancer pas à pas, de manière très modeste. Et toujours être conscient que ce que vont

apporter les élèves est aussi important que ce que l'artiste ou le professeur pensent pouvoir leur apporter. Mais ce n'est pas forcément une démarche qui plaît à l'Éducation nationale, car elle préfère souvent connaître le résultat d'une expérience avant de l'avoir faite.

Quelle pédagogie du théâtre est proposée, aujourd'hui, à l'école ?

Pas toujours la bonne... Le problème principal touche à la formation des enseignants, qui n'est pas suffisante. Pour qu'une expérience théâtrale soit réussie, le professeur doit être formé à faire travailler des élèves

dans l'espace, et doit apprendre à préparer une classe à accueillir un artiste. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. La question des moyens se pose aussi de manière très vive : la place du théâtre est constamment menacée par des questions de budget.

Il faut laisser l'expérience théâtrale avancer pas à pas, de manière très modeste.

Le principal du film rencontre certaines difficultés pour mener à bien ses projets. Comment expliquer

les réticences que peut avoir l'institution envers l'expérience théâtrale ?

Il y a tout d'abord la peur du désordre que peut engendrer le théâtre. Comme le théâtre met les élèves en mouvement – alors qu'ils sont, la plupart du temps, statiques – le risque de débordement est réel.

Je pense aussi que l'institution a peur de faire rentrer en son sein la créativité, l'imaginaire et le sensible. C'est inscrit dans son histoire : l'école est née pour séparer le rationalisme de la superstition, pour démêler le vrai du faux. Or, le théâtre joue sur ces ambiguïtés.

Mais, malgré ces points de friction, les choses ont évolué et vont continuer de le faire. Dès lors que des élèves et des professeurs ont fait l'expérience du théâtre, les parents, les autres enseignants, les chefs d'établissement voient bien ce qu'ils y ont gagné. Le théâtre fait ses preuves par lui-même, et c'est pour ça qu'on ne pourra pas revenir en arrière.



L'ANRAT* accompagne la sortie du film **À nous de jouer !**

***Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale**

L'importance de « L'éducation artistique et culturelle » est aujourd'hui réaffirmée par les pouvoirs publics ; les acteurs culturels ont plus que jamais conscience de la nécessité de former les spectateurs d'aujourd'hui et de demain ; les éducateurs sont depuis longtemps convaincus de l'importance de la créativité dans l'éducation formelle et non formelle...

Pour autant, le débat sur la place de l'art à l'école et l'intérêt des horaires aménagés qui permettent dans le cadre scolaire d'avoir d'autres activités que les seuls apprentissages scolaires - et singulièrement du théâtre, art de la parole, du langage, de la poésie, du symbolique - n'est pas actuellement pas suffisamment ouvert et partagé.

Ce film constitue un support pour mieux faire connaître cet enjeu de société au grand public, et, au delà d'une expérience comme il en existe des milliers en France, nous permet d'entendre la parole d'adolescents et le sens qu'ils donnent à cette expérience théâtrale en collège.

Il montre des artistes dans une classe, l'audace d'un chef d'établissement, le volontarisme des enseignants et les difficultés auxquelles ils sont confrontés. Il témoigne d'une expérience artistique en milieu scolaire, interroge ses capacités transformatrices, les limites d'une pédagogie descendante et la nécessité d'établir des rapports plus transversaux et interactifs avec les élèves.

Enfin, il peut permettre une meilleure (re)connaissance du théâtre, art d'une créativité sans limites, art de la représentation qui ouvre au monde, aux autres et à soi. Il nous donnera l'occasion sans doute de rappeler les vertus immenses du théâtre, et notamment celle de forger des citoyens, lui qui est né en mêmes lieux et temps, rappelons-le, que la démocratie.

Marie Stutz, Directrice



Créée en 1983, l'ANRAT rassemble des artistes et des enseignants engagés ensemble dans des actions de transmission du théâtre dans et hors l'école. Elle offre un espace de réflexion, d'échange et d'expérimentation sur la place du théâtre dans l'éducation et sur l'accompagnement des jeunes vers des expériences artistiques et esthétiques. Elle propose des ressources (formation et information) pour les professionnels de la médiation artistique et culturelle.

Elle affirme la puissance émancipatrice du théâtre et sa capacité transformatrice en milieu scolaire, défend l'absolue nécessité du partenariat entre artistes et enseignants et lieux de création, promeut la pédagogie active et coopérative, l'apprentissage par la pratique du théâtre, œuvre à la découverte des écritures théâtrales contemporaines en regard des grandes œuvres du répertoire classique.

Depuis sa création, l'ANRAT développe une expertise sur l'« Ecole du spectateur » et les différentes formes de médiation entre les artistes, les œuvres et le public – école de l'écoute et du regard, de la restitution et de l'analyse sensible et discursive - avec en particulier la rédaction d'une charte reconnue aujourd'hui par les professionnels comme cadre de référence. Elle a également favorisé le développement de toutes les formes de pratique théâtrale à l'école : options théâtre en lycées, classes à horaires aménagés théâtre en primaires et collèges, ateliers théâtre, classes à P.A.C. (Projets artistiques et culturels), jumelages avec les institutions et autres dispositifs qui permettent la rencontre avec les artistes, avec les œuvres et qui favorisent la découverte des arts de la scène.

www.anrat.net

coordination@anrat.net - 01 49 88 66 30

c/o F93 - 70, rue Douy Delcupe - 93100 Montreuil



Activité EMC 1

Étudier des règles de vie au collège : un lieu de vie et d'apprentissage

Niveaux : Classe de Quatrième (activité n° 1) ou / et de Troisième (activités 1 à 3).

Comment la laïcité garantit-elle les valeurs de la République ? Au sein de cet établissement qui offre une grande mixité sociale, les questions d'actualité ne laissent pas indifférents et sont aussi un moyen de laisser les adolescents exprimer ce qu'ils ressentent et débattre.

Suite à l'attentat commis contre *Charlie Hebdo*, un adolescent refuse d'honorer les victimes en respectant la minute de silence. La convocation dans le bureau du principal est l'occasion de le laisser exprimer ses arguments, et de rappeler la nécessité de règles au sein d'une communauté scolaire.

Vocabulaire

Charte de laïcité : Texte qui présente les valeurs de la laïcité à respecter dans certains lieux publics (établissements publics, service public).

Liberté de conscience : droit d'un individu d'avoir le libre choix de son système de valeurs et des principes qui guident son existence et de pouvoir y adhérer publiquement et d'y conformer ses actes.

Liberté de culte : Droit de chacun de choisir et de pratiquer une religion.



Questions

À partir des documents 1 à 3

- 1/ Rappelez ce qui s'est passé le 7 janvier 2015 dans les locaux de *Charlie Hebdo* à Paris.
- 2/ Un débat est organisé avec les élèves le lundi après les faits. Comment les adolescents réagissent-ils ?
- 3/ Pourquoi le jeune homme est-il convoqué dans le bureau du principal ? Comment justifie-t-il son attitude ?
- 4/ Respecte-t-il la liberté d'expression, un des principes énoncés dans nos textes fondamentaux ? Sa liberté de conscience ou/et de culte est-elle respectée par le principal ?
- 5/ Quelle est la nature de ce document ? Quel fait évoque-t-il ? Quel est le message que le dessinateur veut faire passer ?
- 6/ Quel est le contraste entre l'attitude de la foule et celle du jeune homme ? Écrivez quelques lignes en exprimant ce que vous pensez et ce que vous ressentez.
- 7/ Que signifie le mot laïcité (allez un petit effort, vous en entendez parler depuis l'école primaire et le document est reproduit dans votre carnet de correspondance et donc, à chaque rentrée, à lire et à parapher) ?
- 8/ Dans la Charte de la Laïcité, surlignez **en rouge** les principes de la République, **en bleu** les articles qui garantissent l'égalité de tous, **en vert** les articles qui montrent que la laïcité permet de protéger nos libertés.
- 9/ Mise en perspective. Travail collaboratif.

Choix n° 1

Préparez un débat argumenté en classe : en quoi cet exemple montre-t-il qu'au sein de la communauté scolaire, et plus tard dans la société, il faut accepter des règles pour bien vivre ensemble ?



Coup de pouce :

Préparez-vous à contrer les arguments de vos adversaires : même si ce ne sont pas vos idées, cherchez par avance à répondre aux prises de position de vos camarades.



Choix n° 2

Travail à réaliser en salle informatique (ou avec une classe mobile : tablettes ou ordinateurs ou BYOD, si autorisé par votre établissement scolaire. Ouvrez un mur blanc virtuel en vous rendant à l'adresse suivante. <http://en.linoit.com/>

En vous inspirant de cette étude de cas, répondez à la question suivante : la liberté d'expression doit-elle être restreinte au sein du collège ? Classez vos arguments en utilisant des post-it de couleurs différentes. Il vous est possible d'illustrer votre mur en sélectionnant cinq documents différents (photos, textes, vidéos).

Choix n° 3

Sondage à réaliser et à analyser. Il nécessite en amont le travail du professeur qui pourra utiliser l'application Plickers (<https://www.plickers.com/>).

- a) Le jeune homme a-t-il respecté le règlement intérieur de son établissement ?
- b) Sa liberté de conscience est-elle respectée ?
- c) Au nom de la liberté d'expression, pouvons-nous tout exprimer ?

Exploitez ensuite les graphiques obtenus par les élèves en petits groupes.

Document 1

Conflit d'usage : la liberté d'expression en débat > extraits n°1 (29:52 à 35:27) et n° 4 (28.45 à 29:59) du film

Convocation dans le bureau du principal. Cet adolescent a refusé de respecter la minute de silence qui honorait la mémoire des victimes de l'attentat commis contre *Charlie Hebdo* le 7 janvier 2015 par des terroristes islamistes contre les dessinateurs du journal.

Les élèves discutent au sein de l'atelier théâtre des événements qui se sont déroulés à *Charlie Hebdo*.

Document 2

Nous sommes Charlie !



Source : https://actu.fr/societe/temoignage-charlie-hebdo-chaunu-dessinateur-de-presse-en-normandie_472568.html

Document 3

Compétence : Analyser et comprendre un document.



La Charte de la laïcité explique le sens et les enjeux du principe de laïcité, sa solidarité avec la liberté, l'égalité et la fraternité, dans la République et dans le cadre de l'École.

La République est laïque

1. La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.
2. La République laïque organise la séparation des religions et de l'État. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.
3. La laïcité garantit la liberté de conscience à tous. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.
4. La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous dans le souci de l'intérêt général.
5. La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

L'École est laïque

6. La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.
7. La laïcité assure aux élèves l'accès à une culture commune et partagée.
8. La laïcité permet l'exercice de la liberté d'expression des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.
9. La laïcité implique le rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations, garantit l'égalité entre les filles et les garçons et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.
10. Il appartient à tous les personnels de transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.
11. Les personnels ont un devoir de stricte neutralité : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.
12. Les enseignements sont laïques. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.
13. Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.
14. Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.
15. Par leurs réflexions et leurs activités, les élèves contribuent à faire vivre la laïcité au sein de leur établissement.

Activité EMC 2

Étudier la mixité au sein d'une microsociété : entre égalité, poids des traditions et des stéréotypes

Niveau : Troisième

L'égalité est un principe fondamental de notre République, exprimé dans notre devise nationale : Liberté –Égalité – Fraternité. *À nous de jouer* présente les initiatives menées à travers la vie quotidienne et grâce également aux projets menés. Le montage de la pièce de théâtre *Roméo et Juliette* en est une parfaite illustration, y compris les entretiens individuels des élèves avec le principal. Le Code de l'Éducation (articles de Loi 121-1 et L 312-17-1) favorise la mixité et l'égalité en développant la prévention contre les préjugés sexistes et les violences faites aux femmes.

Vocabulaire

Egalité : Principe selon lequel tous les êtres humains ont les mêmes droits.

Discrimination : Acte visant à différencier puis à exclure une personne ou un groupe en fonction de critères précis.

Préjugé : Idée reçue sur quelque chose ou quelqu'un.

Sexisme : Discrimination qui repose sur le sexe de la personne, qui peut être subie par des femmes, des hommes ou des personnes transgenres.





Questions

Sur le document 1

- 1/ Ces jeunes filles s'expriment librement : quels sont les sujets qu'elles abordent ?
- 2/ Ont-elles le droit de s'exprimer ? Justifiez votre réponse.
- 3/ Choisissez un des sujets abordés, et à votre tour, essayez de rédiger quelques lignes sur le sujet.

Sur les documents 1 et 2

- 4/ Observez et écoutez avec attention l'extrait. « Être un homme, c'est être libre ». Où se passe la scène ?
- 5/ Quels sont les arguments développés pour justifier une telle affirmation ?
- 6/ Rédigez un paragraphe argumenté en vous exprimant à votre tour sur le sujet d'une dizaine de lignes.

Sur le document 3

- 7/ Décrivez l'illustration de l'article de presse.
- 8/ Être une fille, est parfois difficile, encore plus quand elle vit en banlieue ? Les jeunes qui y vivent sont parfois victimes de stéréotypes. Qu'arrive-t-il à Flora ? Pourquoi peut-elle se sentir rejetée ou en colère ?
- 9/ Réalisez un tableau de synthèse par groupe sur le thème suivant : être une fille de banlieue aujourd'hui.

Document 1

Discussions entre filles sur des sujets d'actualité > Extrait n° 2 (20:57 à 22:55) du film

Compétence : Organiser son travail au sein d'un groupe pour élaborer une tâche commune et/ou une production collective et mettre à la disposition des autres ses compétences et ses connaissances.



Document 2

Être un homme, c'est être libre » ? > Extrait n° 3 (25:08 à 27:20) du film

Compétence : Extraire des informations pertinentes d'un document.



Document 3a et 3b**Vivre en banlieue : stéréotypes et « exotisme » ? Le témoignage de Flora, étudiante en éco à Saint-Ouen.**

Compétences : Comprendre le sens général d'un document ; extraire des informations pertinentes, les classer, les hiérarchiser.

«Aujourd'hui, je prends le train pour Cabourg. On est une dizaine. L'envie de prendre l'air, de fuir l'atmosphère de Paris, ou plutôt de sa banlieue qui est la nôtre. Assis dans notre TER tout moche, qui date du siècle dernier, on discute de tout et de rien. On est déjà loin. L'ambiance est bon enfant. On se taquine. Un couple à l'allure sympathique nous rejoint. La trentaine, élégants, souriants, ils s'installent près de nous [...]

«Saint-Ouen, la ville d'où je viens, semble être un autre pays pour eux. En tout cas, ils n'y sont jamais allés. Ils me questionnent avec des yeux ronds sur l'image des cités. Soudain, j'ai l'impression de venir d'une autre planète. La banlieue, ils connaissent, me disent-ils. Une fois, la femme est allée à Sevrans dans le 9-3. Ça semble avoir été un grand voyage pour elle. Une aventure, presque. Vous savez l'image terrifiante de monstres affamés, de contrées lointaines qui «viennent jusque dans vos bras égorger vos fils, vos compagnes» que vous montrent les médias. [...] «Saint-Ouen, la ville d'où je viens, semble être un autre pays pour eux. En tout cas, ils n'y sont jamais allés. Ils me questionnent avec des yeux ronds sur l'image des cités. Soudain, j'ai l'impression de venir d'une autre planète. La banlieue, ils connaissent, me disent-ils. Une fois, la femme est allée à Sevrans dans le 9-3. Ça semble avoir été un grand voyage pour elle. Une aventure, presque. Vous savez l'image terrifiante de monstres affamés, de contrées lointaines qui «viennent jusque dans vos bras égorger vos fils, vos compagnes» que vous montrent les médias ».



Source : http://next.liberation.fr/vous/2015/01/25/moi-jeune_1188436

Activité EMC 3

Étudier l'égalité et le respect : favorisent-ils le vivre-ensemble ?

Niveaux : Troisième (activités 1 à 3).

Apprendre à bien se comporter au sein d'un collège, c'est déjà commencer son apprentissage de futur citoyen. Dans *À nous de jouer*, nous observons des situations qui permettent progressivement à des adolescents de devenir de futurs citoyens/responsables grâce au dialogue ou à l'application du règlement intérieur. Sans mièvrerie, le réalisateur filme des moments où les acteurs principaux, des jeunes qui traversent sur les quatre années les premiers stades de l'adolescence, se cherchent, testent l'autorité, bafouent parfois les règles. Les projets des classes permettent d'appréhender les difficultés à constituer un groupe uni et solidaire, mais apprennent à ces futurs adultes à se dépasser.

Vocabulaire

Civilité : Respect des règles en société.

Civisme : Ou sens civique est une forme de respect, d'attachement éprouvé par le citoyen pour son pays, ses règles et ses lois.

D.U.D.H. : Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Fraternité : Lien de solidarité, fond sur l'affection ou la morale.



Questions

Sur le document 1a et 1b

- 1/ Quel principe est affirmé dans l'article 7 de la D.U.D.H. et dans la Constitution de la Ve République, article premier ?
- 2/ Le citoyen a le droit d'être protégé : contre quoi ? Comment est-ce mis en œuvre dans le cadre de l'établissement par le principal ?

Sur le document 2

- 3/ Avec l'extrait n° 4- Que se passe-t-il dans cette scène ? Les élèves ont-ils le droit de le faire ?
- 4/ Le principal intervient : quel discours adopte-t-il ? Que privilégie-t-il en adoptant cette posture ?
- 5/ Avec l'extrait n° 1 - L'élève n'a pas respecté les règles de son établissement : que décide de faire monsieur le principal en tant que garant de l'autorité ? C'est aussi le cas quand un élève de rugby se voit interdire de match !

Sur les documents 3a et 3b

- 6/ Observe cette scène sur la photographie. Le dialogue est privilégié. Au sein de votre établissement, que se passe-t-il en cas d'irrespect du règlement intérieur : imaginez par quatre un dialogue que vous allez jouer devant votre classe dans lequel se produit une situation similaire à l'extrait. Vous pouvez même filmer et visionnez ensemble vos productions !
- 7/ Lis cet extrait de règlement intérieur. Que cherche-t-il à promouvoir au sein de la communauté scolaire (trois éléments).
- 8/ Retrouve dans les extraits que tu as pu visionnés les scènes où la dignité de chacun est préservée.
- 9/ Comment nomme-t-on la capacité de chacun à accepter et respecter des idées, des sentiments et des manières d'agir différentes des siennes ?



Activité Français

Questionnaire autour de « Roméo et Juliette »

Niveaux : Classe de Quatrième

1/ Dans le film *À nous de jouer !*, les élèves adaptent et mettent en scène la pièce *Roméo et Juliette* de William Shakespeare.



Préparez une courte biographie de l'auteur.

The Flower portrait of William Shakespeare

Source : [Wikipedia Commons](#)

2/ Qui intervient dans le projet mené dans ce collège ?

3/ Quelles difficultés rencontrent les élèves lors de la lecture ? Pourquoi ?

4/ Le choix des personnages est-il identique à la pièce de Shakespeare ? Quelles sont les différences ?

5/ Que pensez-vous de la représentation finale ? Donnez trois arguments.



6/ Lisez ou relisez le prologue de *Roméo et Juliette* , quelle prologue écririez-vous avec cette nouvelle mise en scène, en utilisant un langage courant ?

PROLOGUE

Le Chœur

Deux familles, égales en noblesse,
Dans la belle Vérone, où nous plaçons notre scène,
Sont entraînées par d'anciennes rancunes à des rixes nouvelles
Où le sang des citoyens souille les mains des citoyens.

Des entrailles prédestinées de ces deux ennemies
A pris naissance, sous des étoiles contraires, un couple d'amoureux
Dont la ruine néfaste et lamentable
Doit ensevelir dans leur tombe l'animosité de leurs parents.

Les terribles péripéties de leur fatal amour
Et les effets de la rage obstinée de ces familles,
Que peut seule apaiser la mort de leurs enfants,
Vont en deux heures être exposés sur notre scène.

Si vous daignez nous écouter patiemment,
Notre zèle s'efforcera de corriger notre insuffisance

Shakespeare, *Roméo et Juliette*, Prologue.

